

DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE DRAGUIGNAN



VILLE DE TRANS-EN-PROVENCE

SERVICES TECHNIQUES
Tél. 04.98.10.43.20
accueil.ctm@transenprovence.fr
AC/TL/ER/LG

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2026-006
PORTANT AUTORISATION DE VOIRIE
POUR TRAVAUX DE BRANCHEMENT ELECTRIQUE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la voirie routière ;
VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal du 13 juin 2013,
VU l'accord implicite du Directeur des Services Techniques,
VU la demande de la société **SNEF BERENGER**

CONSIDERANT qu'il convient de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter des travaux exécutés pour la société **SNEF BERENGER** à la demande de **ENEDIS**

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Communale de prescrire toutes mesures utiles afin de maintenir le bon ordre, de préserver le libre écoulement de la circulation routière et de prévenir tout accident sur la voie publique.

ARRÊTÉ

La permission de voirie est accordée à la société **SNEF BERENGER** pour des travaux de **branchement électrique pour ENEDIS** du **16 février 2026 au 20 février 2026 (chemin des Darrots)** sous réserve du respect des règles énoncées ci-après :

ARTICLE 1 : Le tracé sera piqueté en accord avec les services techniques, GRDF et DPVA. Service eau et E.D.F.

ARTICLE 2 : Les terres du terrassement devront être débarrassées par l'entreprise.